INTRODUCTION À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours vise à :

- Initier les participants à l'éducation thérapeutique du patient dans une approche globale d'un accompagnement en soins ;
- Aider le patient atteint d'affection chronique à acquérir les capacités dans la gestion de sa maladie et de son traitement.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Au terme de la session de formation, vous serez capable d' :

- Expliquer la notion de santé et l'intégrer dans sa pratique quotidienne ;
- Découvrir les principes de l'ETP ;
- Se représenter la différence entre maladie chronique et aigue ;
- Identifier et reconnaitre les stratégies que le patient met en place ;
- Motiver le patient à commencer et à poursuivre son projet d'éducation thérapeutique ;
- Faciliter l'expression du patient.

CONTENU

- Les différents concepts en éducation thérapeutique ;
- Les obstacles à l'éducation thérapeutique ;
- Les éléments facilitateurs en éducation thérapeutique ;
- Les clés de la réussite d'un suivi en éducation thérapeutique ;
- Les compétences en éducation thérapeutique ;
- Les actions concrètes en éducation thérapeutique ;
- L'évaluation avec le patient en prenant en compte ses besoins et ses ressources.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques ;
- Méthodologie active ;
- Travail en groupe ;
- Utilisation de l'expérience des participants.

HORAIRE: 8h30-16h30

LIEU :
ARCenter : M3 Sanitrade, Vernier

TARIFS:
Membres AGAM : CHF 315.-
Non-Membres AGAM : CHF 415.-

PUBLIC CIBLE :

- ✓ Assistant(e) médical(e)
- ✓ ASSC
- ✓ ASA
- ✓ Secrétaire médicale

PRÉ REQUIS :

- Travailler auprès de patients en cabinet ou en institution
- Etre en contact avec des personnes atteintes de maladies chroniques

VALIDATION :
Attestation de formation

INTERVENANT :
Mme Marie Leal, assistante médicale, CMA

RESPONSABLE : AGAM

LES CONDITIONS

Les conditions en cas d'annulation de votre formation (après paiement) :

- Entre le 30e et le 7e jour précédent le début du cours: 50% de la finance de participation sera retenue ;
- Dans les 7 jours précédant le cours : 75% de la finance sera retenue ;
- Dès le 1er jour de cours : aucun remboursement ne sera effectué.

Tarif membre après une année minimum de cotisation à l'AGAM

CONFIRMATION

La formation est confirmée aux participant(e)s par e-mail au plus tard une semaine avant le début du cours.